Les Dynamiques de la Polarisation Politique

Modèles Internationaux, Singularité Helvétique et Défis du Fédéralisme Interparlementaire

Ein Beitrag von Jean-Marc Guinchard[1]

1. Introduction

La question de la cohésion sociale et de la stabilité des régimes démocratiques s'impose aujourd'hui comme l'un des chantiers majeurs de la science politique contemporaine. Longtemps perçue comme le corollaire inévitable de la saine confrontation des idées, la polarisation a changé de nature sous l'effet de la révolution numérique, de la globalisation économique et des crises identitaires. 1

[1] Collège St Michel et université de Fribourg, faculté de droit. Dès 1980, secrétaire patronal auprès de la FER, associations professionnelles de l'artisanat, et en charge des questions liées au droit du travail, de la formation professionnelle et du chômage. Dès 1985, chef du secteur artisanat et industrie, puis dès 1990, secrétaire général adjoint, responsable des secrétariats d'associations professionnelles et du service juridique. 1993, secrétaire général de l'association des médecins du canton de Genève. 2004, directeur général de la santé du canton de Genève. 2004, consultant indépendant dans les domaines du droit du travail, de l'assurance maladie et du droit médical. 2007-2012, membre de l'Assemblée constituante, pour le groupe Genève Avance (milieux économiques). 2013, élu au Grand Conseil pour Le Centre, président de 2016 à 2017. Réélu en 2018 puis en 2023. Actuellement membre des commissions de la santé, de l'économie et des affaires communales, régionales et internationales, commissions qu'il a présidées durant cette législature pendant un an. 2026, élu président du centre Genève. Actuellement président de Diabète Genève et de l'Association Pervenches (insertion par le sport de jeunes migrants). Membre du comité de Genève Débat. Co-fondateur du Marathon de Genève, membre du comité puis président jusqu'en 2025. Président jusqu'en 2025 du Triathlon de Genève et des 20 KM Genève Balexert.

2 Ce document d’analyse, destiné aux étudiants et au corps professoral, vise à poser les jalons conceptuels de ce phénomène. Il s'attache à déconstruire les mécanismes de la polarisation en articulant une double approche : une mise en perspective internationale face aux pays qui nous entourent, et un examen critique de la situation en Suisse, en questionnant notamment l’efficacité de nos mécanismes fédéraux de liaison intercantonale.

2. Cadre théorique : La dualité de la polarisation (Idéologique vs Affective)

3 Pour étudier scientifiquement la polarisation, la recherche académique s'appuie sur la distinction fondamentale entre deux dimensions distinctes mais interconnectées.

A. La polarisation idéologique : Le conflit programmatique

4 La polarisation idéologique correspond à l’éloignement mesurable des positions politiques sur un axe programmatique traditionnel (gauche/droite, conservatisme/progressisme, ouverture/protectionnisme). Elle se caractérise par :

5 - L’amenuisement ou la disparition des positions modérées ou centristes au profit des extrêmes.

6 - Une divergence croissante sur les solutions à apporter aux politiques publiques (fiscalité, transition écologique, gestion migratoire).

7 - Ce type de polarisation n'est pas intrinsèquement pathologique : il peut clarifier l’offre politique, stimuler le débat et accroître la participation électorale en rendant les enjeux plus explicites.

B. La polarisation affective : Le fossé émotionnel

8 Théorisée par des chercheurs américains (tels que Shanto Iyengar), la polarisation affective déplace le curseur de l'idéologie vers l'identité. Elle ne décrit pas ce que les citoyens pensent, mais ce qu’ils ressentent à l'égard de ceux qui votent différemment. Ses marqueurs principaux sont :

- **L’endogroupe vs l’exogroupe** : Le parti politique devient une identité sociale rigide. Les membres de son propre camp sont parés de toutes les vertus, tandis que les opposants sont perçus comme moralement défaillants ou dangereux. 9
- **La disparition de la confiance** : Elle érode la confiance sociale indispensable au compromis. L'adversaire politique n'est plus un partenaire de débat doté d'arguments divergents, mais un ennemi à éliminer de l'espace public. 10
- **L'impact des biais cognitifs** : Exacerbée par les algorithmes des réseaux sociaux, elle crée des bulles de filtres qui enferment les individus dans l'indignation permanente. 11

3. Le miroir international : Typologie des dérives de proximité

L'analyse comparative permet de mesurer l'intensité des dynamiques de polarisation chez les partenaires économiques et géographiques de la Suisse. 12

13

Pays / Région	Type de polarisation prédominant	Facteurs déclencheurs majeurs	Conséquences institutionnelles
États-Unis	Affective et Identitaire	Système bipartisan rigide, médias hyper-partisans, fractures géographiques.	Blocage législatif récurrent (*gridlock*), contestation des processus électoraux, érosion démocratique.
France	Idéologique et Rhétorique	Tripartition de l'espace politique, crise de la représentativité, verticalité du pouvoir.	Difficultés à bâtir des coalitions stables à l'Assemblée, climat social hautement conflictuel.
Allemagne & Italie	Idéologique et Partisane	Montée des populismes, polarisation autour de l'immigration et de l'Europe.	Fragmentation des parlements, fragilité des coalitions gouvernementales traditionnelles.

Ces exemples démontrent que lorsque la polarisation affective s'accouple à la polarisation idéologique, les institutions démocratiques perdent leur capacité à produire du consensus et basculent dans une logique de guerre culturelle stérile. 14

4. Diagnostic national : "Quid de chez nous ?" Le cas suisse

15 La Suisse a longtemps été érigée en modèle de stabilité et de démocratie de concordance. Pourtant, les vagues de polarisation mondiales viennent se heurter à nos frontières, y produisant des effets contrastés.

16 ***Thèse 1 : Nous nous trouvons dans une période de polarisation idéologique***

17 Les données du projet Selects (Swiss Electoral Studies) partagées par les chercheurs du projet Pro Futuris révèlent une mutation profonde de notre paysage politique sur les trente dernières années :

18 1. **L'érosion du centre :** Au cours des trois dernières décennies, la proportion d'électeurs se positionnant strictement au centre de l'échelle politique (note de 5 sur 10) a été divisée par deux, chutant de 30 % à environ 15 %.

19 2. **La consolidation des pôles :** L'espace politique est désormais structurellement dominé par la force d'attraction de l'Union Démocratique du Centre (UDC) à droite, et du Parti Socialiste (PS) allié aux Verts à gauche.

20 3. **La discipline de vote :** Sous la coupole fédérale, le comportement des parlementaires s'est rigidifié. Les députés votent aujourd'hui à près de 98 % selon la ligne stricte édictée par leur parti, rendant les alliances informelles et transpartisanes plus complexes à matérialiser.

21 ***Thèse II : Contrairement aux tendances internationales, certains facteurs de la culture politique suisse restent stables***

22 Malgré ce durcissement idéologique, la Suisse résiste singulièrement bien à la dérive affective en comparaison internationale :

23 - **Stabilité à long terme** : Une étude longitudinale menée par l'Université de Bâle et publiée dans la revue Political Behavior indique que l'antipathie partisane entre les électeurs des différents blocs est restée globalement stable depuis 20 ans. Le ressentiment n'a pas connu la courbe exponentielle observée aux États-Unis.

- **L'analyse émotionnelle des discours** : Une étude publiée dans Le Temps démontre une dichotomie institutionnelle forte : la part des discours à charge émotionnelle au Conseil national (chambre du peuple très médiatisée) a progressé pour atteindre 22 % en 2025. En revanche, le Conseil des États (chambre des cantons) maintient son rôle de "chambre de réflexion" avec un taux d'émotionnalité de seulement 11 %. 24
- **Les signaux d'alerte** : Les enquêtes d'opinion récentes de gfs.bern montrent que les citoyens identifient la polarisation comme l'une des menaces principales pour la cohésion nationale. De plus, les travaux de la Stiftung Mercator Schweiz mettent en lumière une tentation préoccupante : près de 37 % des votants se disent favorables à l'idée d'exclure du débat public le parti qu'ils aiment le moins, témoignant d'une réelle usure du réflexe de tolérance démocratique. 25

Thèse III : Les fondements constitutionnels garantissent la stabilité du système politique suisse 26

Pourquoi la Suisse ne bascule-t-elle pas ? La réponse réside dans son architecture constitutionnelle : 27

- **La formule magique et la collégialité** : Le Conseil fédéral force les pôles (UDC et PS) à gouverner ensemble au sein d'un même exécutif. La responsabilité partagée agit comme un puissant modérateur rhétorique. 28
- **Le frein de la démocratie directe** : Le lancement d'initiatives ou de référendums oblige les partis à convaincre au-delà de leur base militante pour espérer obtenir la double majorité du peuple et des cantons. Le compromis n'est pas une option morale, c'est une condition de survie politique. 29

Thèse IV : Il convient de renforcer la coopération entre les parlements cantonaux 30

Le fédéralisme est par essence un outil de gestion des conflits : il segmente les tensions nationales en 26 sous-systèmes locaux. Néanmoins, face à une polarisation qui se globalise par le biais des canaux numériques, il convient 31

d'interroger la porosité et la solidité des relations interparlementaires en Suisse.

A. L'état des lieux des canaux actuels

32 Les relations entre les parlements cantonaux (Grands Conseils, Parlements ou Landsgemeinde) reposent aujourd'hui sur des structures formelles bien définies mais très ciblées :

33 1. **La Conférence des présidents des parlements cantonaux (CPPC)** : Cet organe assure une coordination logistique et administrative, mais se concentre peu sur le fond des débats idéologiques ou la formation des députés aux méthodes de dépolarisation.

34 2. **Les structures de coordination régionales** : À l'image du Bureau interparlementaire de coordination (BIC) pour la Suisse occidentale, ces instances se limitent souvent au suivi des conventions intercantonales (concordats) ou à l'examen de la législation transfrontalière.

35 3. **L'outil de l'initiative cantonale** : La Constitution permet à un parlement cantonal de déposer une initiative auprès de l'Assemblée fédérale. C'est un vecteur descendant puissant, mais qui traduit rarement un travail de co-construction délibératif entre plusieurs parlements cantonaux en amont.

B. Pourquoi le cadre actuel s'avère insuffisant

36 Dans le contexte de tensions socio-politiques accrues, le diagnostic académique tend à démontrer que les échanges interparlementaires actuels sont insuffisants pour endiguer les dynamiques polarisantes. Trois arguments majeurs soutiennent cette thèse :

37 #### *1. Le déphasage entre députés de milice et professionnels des partis*

38 Le système de milice fait la fierté de la Suisse, mais il fragilise les députés cantonaux face aux structures nationales de leurs partis respectifs. Les secrétariats généraux des partis nationaux fournissent des argumentaires clés en main, hautement polarisés et calibrés pour les réseaux sociaux. Faute de temps et de plateformes d'échanges intercantonaux, les députés locaux im-

portent ces postures clivantes directement dans leurs parlements respectifs, sans filtre critique ni contextualisation régionale.

2. L'isolement face au "Röstigraben" et au fossé Ville-Campagne 39

Les dynamiques de polarisation actuelles ne sont plus confessionnelles, mais géographiques et démographiques. Les parlements des cantons-villes (Genève, Bâle-Ville, Zurich) font face à des problématiques (logement, mobilité, intégration) radicalement différentes de celles des parlements des cantons ruraux ou périphériques (Uri, Appenzell, Valais). En l'absence de forums de discussion directs et réguliers entre les députés de ces différentes régions, les stéréotypes s'enkystent. Le manque de dialogue en amont complique le travail ultérieur du Conseil des États, qui hérite de positions cantonales déjà fortement polarisées et cristallisées. 40

3. La focalisation technique au détriment de la culture du débat 41

Le fédéralisme d'exécution pousse les parlements cantonaux à se comporter en gestionnaires techniques de l'application du droit fédéral. Les réunions intercantonales portent sur l'harmonisation scolaire (HarmoS) ou la coordination policière, mais n'offrent aucun espace pour débattre de l'évolution de la culture démocratique elle-même. Les parlementaires n'ont aucune occasion d'échanger sur la manière de gérer l'obstruction parlementaire, les dérives rhétoriques ou la haine en ligne qui touchent de plein fouet les élus locaux. 42

Thèse V : Notre système a besoin d'innovations institutionnelles, par exemple sous la forme de nouvelles approches visant à favoriser le dialogue 43

La Suisse démontre une résilience institutionnelle remarquable face à la polarisation affective, mais son système de milice et ses parlements cantonaux naviguent à vue dans un environnement de plus en plus conflictuel. L'affirmation selon laquelle nos garde-fous historiques suffiront à nous protéger mérite d'être scientifiquement questionnée. 44

45 Pour les étudiants et chercheurs de notre institution, plusieurs pistes d'investigation méritent d'être explorées :

46
- **L'impact des plateformes numériques sur le comportement des élus locaux** : Assiste-t-on à une uniformisation nationale des stratégies d'indignation au détriment des spécificités cantonales ?

47
- **L'innovation institutionnelle** : Serait-il opportun de créer un "Sénat des Régions" ou des commissions interparlementaires permanentes thématiques (énergie, IA, santé) réunissant directement des députés de différents cantons pour casser l'effet de bulle locale ?

48 La pérennité du modèle suisse ne dépendra pas de sa capacité à refuser le conflit, mais de son aptitude à réinventer des espaces de dialogue là où les clivages modernes menacent de rompre le pacte fédéral.

5. Weiterführende Literatur

JANSEN BENJAMIN/STUTZER ALOIS, Affective partisan polarization, citizens' attitudes, and political behavior in Swiss democracy, in: Swiss Journal of Economics an Statistics 162/3 (2026)

HÄUSERMANN SILJA/BORNSCHIER SIMON, Democratic Conflict and Polarization : Healthy or Harmful?, UBS Center Public Paper 14, Zürich 2023

SCHERRER IVO NICHOLAS/SCHULER ISABEL/WÄSPI FLURINA, Polarisierte Gesellschaft, gefährdete Demokratie? Eine Analyse der Bereitschaft von Schweizer:innen, mit Andersdenkenden im Austausch zu stehen, politische Kompromisse einzugehen und unliebsame Parteien als Teil der Demokratie zu akzeptieren, Zürich 2025